



Avis de l'association RAFIOT, le 15 juillet 2025

Aux centaines de membres du réseau Remises à Flots : exploitations paysannes et artisanales de production, groupes d'achat, équipages et aux nombreux contributeurs : particuliers, associations, presse indépendante, qui par leur don ou leur soutien ont permis que le bateau Séraphine conserve sa vocation de transport
Aux milliers de bateliers, travailleurs et travailleuses du secteur du transport fluvial, usagers des voies d'eau
Aux millions d'habitants des bassins versants de la Seine, de la Saône et du Rhône
A toutes les personnes qui œuvrent pour le bien commun

Maintenir la batellerie de petit gabarit et les liaisons entre les bassins fluviaux est une alternative vertueuse face à des modèles économiques qui dévastent le champ social autant que celui de la nature.

Le transport par eau est de loin le moyen le moins vorace en énergie. Pourtant, comme le fret ferroviaire, cette activité a été décimée depuis des décennies par un outrancier soutien au transport routier, la rendant inapte aux injonctions d'une rationalité économique présentée comme incontournable malgré ses impacts désastreux. Les conséquences mortifères de cette politique sont les mêmes que celles provoquées par l'agro-industrie au détriment de la paysannerie.

D'un bassin fluvial à un autre, le maillage des canaux et des rivières n'est presque plus utilisé pour le transport de marchandises. Or un tel bien public est évidemment un atout majeur pour renouer avec des pratiques d'échanges commerciaux respectueuses de la nature et en accord avec les besoins humains.

C'est ce à quoi s'emploie *Remises à Flots* en transportant depuis près de trente ans, des productions paysannes et artisanales entre le sud de la France et la région parisienne.

Mais notre inquiétude est grande face aux difficultés récurrentes et toujours plus importantes que nous rencontrons pour mener à bien ce voyage. Les niveaux sont abaissés, détournant ces voies d'eau de leur destination de navigation pourtant inscrite dans la Loi. Le mauvais état des ouvrages insuffisamment entretenus entraîne de longues fermetures. Cette année, nous sommes quasiment bloqués.

Entre les bassins de la SEINE et de la SAÔNE les liaisons ferment les unes après les autres :

Le CANAL DU CENTRE, notre itinéraire habituel, est une IMPASSE depuis qu'en mai le bief de Chagny, le plus près de la Saône, a été vidé en raison d'importantes fuites ; les travaux sont annoncés sur plusieurs mois.

Le CANAL DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE (Heuillet) a été soudainement FERMÉ A LA NAVIGATION début juillet sur la plupart de son parcours, sans raison technique et pour une durée indéterminée.

Le CANAL DES VOSGES est COUPÉ par des travaux à long terme empêchant la liaison avec la Petite Saône.

Nous prendrons donc, fin juillet, le CANAL DE BOURGOGNE. Embaclé d'algues - il est en cours de nettoyage sur certains tronçons - c'est aujourd'hui le seul passage nord-sud, mais seulement pour les bateaux d'1,20 m. de tirant d'eau maximum. Et POUR COMBIEN DE TEMPS ? Pourrons-nous encore y passer au retour en septembre ?

D'autres bateaux sont actuellement bloqués et leur activité économique également mise en difficulté par la fermeture du Champagne-Bourgogne alors que les lacs qui l'alimentent sont pleins. Aujourd'hui, ils ne peuvent plus du tout circuler entre la façade méditerranéenne et le Bassin parisien ou le nord de la France et de l'Europe.

Nous constatons une absence de vision globale au sein de VNF, gestionnaire de ce réseau public, dont le fonctionnement apparaît très cloisonné. Le personnel des unités et directions territoriales est concerné, souvent dépité de voir s'effondrer cette savante infrastructure patiemment bâtie, mais impuissant. Aucun interlocuteur ne savait que la voie nord-sud est actuellement coupée, chacun ne s'occupant que d'une portion du domaine.

Les bateliers ont besoin d'ouvrages entretenus et d'une gestion synchronisée proposant au moins une voie navigable du nord au sud tout au long de l'année. C'est ce à quoi s'était engagé VNF dans sa « stratégie nationale fluviale » qui devait assurer un « itinéraire garanti » au moins par le canal Champagne-Bourgogne.

Nous avons interpellé la Direction générale de VNF et le Département du Transport fluvial du Ministère de la Transition écologique pour que la LIAISON ENTRE les BASSINS de la SAÔNE et de la SEINE SOIT IMMÉDIATEMENT RÉTABLIE et MAINTENUE EN CONTINU dans des CONDITIONS de NAVIGATION SATISFAISANTES.

Dans le cas contraire, nous sommes déterminés à nous mobiliser massivement. Dès à présent : Diffusez largement cette lettre. Transmettez-nous soutiens, témoignages et contacts à legouvernaillderaf@gmail.com
Suivez notre page <https://www.helloasso.com/associations/remises-a-flots-in-omnes-totius-rafiot>

Par avance merci et vaille que vaille !